

à clef et à double tour. Les schismatiques veulent tout de même passer; nouveau refus des Franciscains. Pour vider la dispute on dépêche des courriers au gouverneur ture de Jérusalem et au Consul de France, protecteur des catholiques. Comme cette démarche demande une couple d'heures, c'est alors qu'on échange plus d'une parole, pas un coup de poing cependant. Un *policeman* ture fait le discours qui suit: "Messieurs, j'ai un conseil pratique à vous donner. Retournez chacun chez vous. Travaillez paisiblement. Demain vous aurez quelque chose à vous mettre sous la dent. Autrement vous perdez votre temps. Et demain, les Grecs comme les Franciscains auront bien une croute à manger, et vous, vous pourriez vous en passer." Va sans dire, ces paroles du mahométan n'eurent pas l'effet visé. Les autorités arrivèrent enfin. Il fallut parlementer longtemps, bien longtemps. Le Consul de France, dans l'intérêt de la paix, conseilla aux Franciscains de sacrifier leur droit et d'ouvrir leur porte. Ceux-ci consentirent, mais les catholiques laïques ne voulaient pas. A leur tour les Franciscains intervinrent auprès de leurs paroissiens et firent accepter la décision du Consul. S'ils eussent voulu faire justice par voies de faits, ils l'auraient bien pu, car les catholiques de Bethléem, au nombre de 4000 quelques cents, sont très attachés à la religion romaine et aux Pères Franciscains, de plus, ils ont de l'énergie et de l'argent. Ce sont les orientaux les plus industrieux et la plus actifs. Les Franciscains imitant en ce différend, la conduite de notre Seigneur disant à saint Pierre, voulant faire justice du serviteur du grand prêtre: "Remets l'épée dans son étui," en seront sans doute récompensés par ailleurs. En attendant on leur a volé un droit et un droit important, celui de la propriété. Ils pourraient bien à l'avenir perdre encore des droits, en voici la raison: les Grecs schismatiques ayant la même religion à peu près que les Grecs russes, sont protégés par le Tzar. Les Franciscains, c'est-à-dire les gardiens de la Terre-Sainte, sont sous la protection de la France. Celle-ci est l'amie de la Russie: advenant donc une violation de droit de la part des Grecs à l'endroit des Franciscains, la France sera naturellement portée à sacrifier quelque peu, de manière à se conserver l'alliance Russe. C'est ce qu'on appréhende ici en certains quartiers, et par suite, quelques-uns tendent à secouer le protectorat. C'est ainsi, par exemple, que les allemands catholiques assez nombreux en Palestine, font